

---

[Imprimer](#)

## **Saint-Vincent-de-Paul : deux bâtiments à réhabiliter**

Image

---

**La RIVP a diffusé une consultation pour une mission complète de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation des bâtiments Lingerie et Maison des médecins de la ZAC Saint-Vincent-de-Paul à Paris.**

Le futur quartier Saint-Vincent-de-Paul, qui verra le jour à l'horizon 2023-2024, accueillera un programme mixte réunissant, sur 3,4 ha, de l'habitat (600 logements), des équipements publics et privés, des commerces et des activités économiques. Sur près de 60 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher constructible, 40 200 m<sup>2</sup> environ seront consacrés à des logements, dont 50 % à vocation sociale. Un équipement public modulable et mutualisé accueillera une crèche, une école et un gymnase sur 5 000 m<sup>2</sup>. Enfin, le projet prévoit 9 200 m<sup>2</sup> d'activités et de commerces, principalement autour de l'économie sociale et solidaire, de l'artisanat et de la création et un équipement privé à vocation culturelle et créative d'environ 4 000 m<sup>2</sup>. Son aménagement est piloté par Paris & métropole aménagement.

La RIVP, qui gère les socles, souhaite confier une mission complète de maîtrise d'oeuvre (DIA/ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET et AOR) pour la réhabilitation de deux bâtiments en espaces de service, de commerce et d'évènementiel : le bâtiment Lingerie de 524 m<sup>2</sup> SDP et le bâtiment Maison des médecins de 254 m<sup>2</sup> SDP.

Ces locaux, comme les autres "socles actifs" en prise directe avec l'espace public, ont "un rôle essentiel dans l'animation et l'attractivité du quartier comme lieu de destination, indique Paris & métropole aménagement. Il s'agit d'initier une communauté créative à l'échelle du site et d'offrir un tremplin immobilier à des activités de l'économie sociale et solidaire, de l'artisanat ou de la création, par une politique de loyers adaptés et progressifs."

[Consulter l'avis](#)